



FLASH INFO

CHSCT PNC

16 mars 2019 #231



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 MARS 2019

Nous ne pouvons constater avec regret qu'une fois de plus l'humain est passée aux oubliettes dans notre entreprise. Malgré plusieurs mois de travail, la charte addictions et la charte d'entreprise sont passées aux oubliettes et remises aux calendes grecques par la Direction.

6 ON

Nous constatons une **remontée des 6 ON** depuis le mois de janvier. Selon la Direction le mois d'avril devrait être plus stable et générer moins de 6 ON. **L'UNAC rappelle que ces rythmes insoutenables de 6 ON génèrent de la fatigue et engendrent débarquement, surmenage et arrêts maladies ce qui déstabilise un peu plus l'exploitation. Il serait temps que la Direction comprenne qu'il est d'un intérêt commun d'arrêter ce genre de programmation !**

BILAN SUR LES RAPPORTS PNC

Beaucoup de rapport concernant le catering sur ORLY.

Si vous n'avez pas de plateau PEQ à bord, les délais annoncés par le catering sont souvent excessivement long (45 minutes en moyennes annoncées). **D'expérience, quand le CDB met l'avion sur ordre, les plateaux arrivent comme par magie dans les 10 minutes. Nous vous invitons à refuser de partir si vous n'avez pas de plateaux !**

Le saviez-vous ?

Un rapport est traité dans une moyenne de 11 jours.

Si vous subissez des pressions : débarquez clause fatigue ! On ne peut pas assurer nos missions de sécurité le ventre vide et risquer l'hypoglycémie !



Toutefois si vous décidez de partir quand même, faites un rapport ! Les écrits nous permettent d'intervenir et votre indemnité repas ne sera pas soumise aux cotisations sociales.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>





VOLS CDG - MLH BI-CLASS

L'UNAC est contre le passage de ce vol très court en bi-class mais la Direction décide de passer en force !

Elle concède seulement le fait de demander des aménagements à AIR FRANCE :

- limitation à 8 du nombre de passagers Business
- Prestations adaptées ?

Mais elle attend toujours le retour d'AIR FRANCE...

Nos consignes :

- **Ne vous mettez pas en danger, si vous n'avez pas le temps : interrompez le service !**
- **Prenez le temps de manger au sol, quitte à mettre le vol en retard !**

Si vous subissez des pressions : **débarquez clause fatigue !** On ne peut pas assurer nos missions de sécurité le ventre vide et risquer l'hypoglycémie !



BILAN ACCIDENTS DE TRAVAIL 2019

- 84 Otites barotraumatiques

Ne volez pas enrhumé : arrêtez-vous ! Ne mettez pas votre santé et votre licence en jeu pour assurer un vol !

- 32 TMS (troubles Musculo Squelettique) :

- catering
- manipulation des bagages

Ne portez pas les bagages ! Les passagers doivent assumer le poids des bagages qu'ils embarquent. Au mieux, **accompagnez le mouvement du bagage dans le coffre (en l'effleurant, sentiment d'aide garanti !)**



- manipulation du siège de structure
- autres

- 16 chutes de plain pied

Même en cas de retard, ne courez pas !

Par ailleurs, des bandes antidérapantes vont être installées prochainement dans tous les galles des avions.

- 3 brûlures

- 2 vents cisailants / turbulences

- 2 ouverture porte PAX

- 1 manipulation de la béquille ATR

Le saviez-vous ?

Le coup moyen estimé d'une journée d'AT pour l'entreprise est de 1000€ / jour / PNC.

**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30

delphine@unachop.com



Antoine MATHIEU
06 63 70 43 69

antoine@unachop.com